

# Lettre pastorale

## de Mgr l'administrateur apostolique

Aux Prêtres et diacres  
Personnes consacrées  
Catholiques du diocèse

Chers amis,

Chaque année, à la rentrée de septembre, Mgr Herbreteau vous a adressé une lettre pastorale. Nommé Administrateur apostolique par le Saint-Père pendant la période de transition, je veux m'inscrire dans la continuité et proposer aux chrétiens du diocèse d'Agen cette lettre.

L'actualité ecclésiale m'a semblé devoir commander le choix du thème : l'attente du futur évêque d'Agen. Voilà pourquoi cette lettre invite à réfléchir à ce qu'est un diocèse, au ministère de l'évêque, et aux enjeux du diocèse d'Agen.

Bon travail !

+ Pierre-Marie Carré  
Administrateur apostolique du diocèse d'Agen

Notre diocèse va changer d'évêque au cours de l'année pastorale 2023-2024. Nous avons remercié Mgr Hubert Herbreteau de sa présence active au service du diocèse depuis 2005. Il a rejoint la Vendée d'où il nous était venu il y a 18 ans.

Nous voici dans une période de transition. Cela signifie-t-il une année sans aucune perspective ? Au contraire, notre attente sera pleine d'espérance et de confiance afin que nous puissions accueillir comme un don de Dieu l'évêque qui nous sera envoyé.

### Le diocèse.

Qu'est-ce qu'un diocèse ? Avant d'évoquer notre propre expérience, il est utile d'en proposer une définition. Voici celle que donne le concile Vatican II : « *un diocèse est une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur : ainsi, le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Eglise particulière dans laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une sainte, catholique et apostolique* » (Décret sur la charge pastorale des évêques n° 11).

Sans doute un commentaire de ces lignes très denses est-il nécessaire. Un diocèse est plus qu'un lieu géographique, il est une réalité sociale et spirituelle. Il est « *une portion du peuple de Dieu* ». Le mot « *portion* » a été retenu, car il fait comprendre qu'un diocèse a tout ce qui lui est nécessaire pour être l'Église : un évêque, un presbyterium, l'annonce de l'Évangile, la célébration des sacrements. En un mot, il est l'Église, mais d'une manière réduite. Le texte parle « *d'Église particulière* », non pas pour dire que chaque Eglise serait « *spéciale* », mais pour souligner qu'elle n'est pas toute l'Église. L'Église universelle n'est pas l'addition de toutes les Églises particulières, elle est présente toute entière dans ces Églises qui en sont comme des « *images* ».

Des événements marquent la vie d'un diocèse. Beaucoup ont participé à l'ordination de Mgr Herbreteau et à la béatification de sœur Adèle de Trenquelléon, ou encore à la fête des nouvelles paroisses. Avant que vienne l'ordination du nouvel évêque, il y aura quelques temps forts, à Lourdes : le rassemblement national Kerygma et la rencontre provinciale des lycéens fin octobre ; au mois de mai est prévue la venue des reliques de sainte Bernadette du 7 au 22 mai.

#### Questions :

- A partir de cette définition, comment voyons-nous le diocèse d'Agen ? Qu'est-ce qui nous semble le définir au mieux ?
- Quels liens voyons-nous entre le diocèse et la paroisse ou le mouvement auquel chacun appartient ?

## L'Évêque.

L'évêque n'est pas là d'abord pour assurer l'organisation de l'Église. Au moment de son ordination, plusieurs signes aident à percevoir ce qu'il est et ce qu'est sa mission.

- La célébration de l'ordination commence par la lecture de la *Lettre de nomination* signée par le Saint-Père. Il y a une relation de communion entre chaque évêque et le Pape, successeur de saint Pierre en tant qu'évêque de Rome. Cette communion implique le respect et l'obéissance.

- Pendant la prière d'ordination, deux diacres tiennent le livre de la Parole de Dieu ouvert au-dessus de la tête du futur évêque. Ce geste signifie que tout son ministère est placé sous l'autorité de la Parole de Dieu qu'il est chargé d'annoncer et qu'il est appelé à vivre.

- Seuls les évêques présents lui imposent les mains. Cela signifie qu'il entre dans le « *collège des évêques* », il en devient l'un des membres, à la suite des Apôtres.

- Enfin, la célébration de l'ordination est présidée par l'Archevêque métropolitain, celui de Bordeaux en ce qui nous concerne. L'Archevêque métropolitain a la mission de présider « la province ecclésiastique » et d'en coordonner le travail.

- La mission de l'évêque peut se résumer en trois verbes :

- Annoncer la Parole de Dieu (« enseigner »),
- Sanctifier le peuple de Dieu,
- Gouverner le peuple de Dieu.

### Questions :

- Comment percevons-nous le rôle de l'évêque ?
- Qu'est-ce que nous attendons de notre évêque ?

## Notre vie diocésaine.

L'Église est souvent comparée à un corps avec ses divers membres. Cela signifie que chacun a sa place et que tous sont nécessaires (Cf. 1 Co 12, 12-26). Une autre épître (Ep 4, 15-16) verra dans les divers ministères de l'Église les articulations dont le corps a besoin pour son existence.

C'est ainsi que notre Eglise diocésaine compte un groupe de prêtres, des diacres (ensemble ils composent les ministères ordonnés). Il y a aussi des ministères et des responsabilités de laïcs, par exemple les catéchistes. Tous sont nécessaires pour le bien de l'ensemble du Corps. Il existe aussi des personnes consacrées au Seigneur, femmes et hommes, spécialement dans la vie religieuse. Ainsi, se trouvent dans le diocèse d'Agen 10 communautés religieuses avec deux monastères : des moines bénédictins (Abbaye de Notre-Dame de La Garde à Saint-Pierre de Clairac) et des sœurs Clarisses (à Nérac). N'oublions pas le Foyer de Charité Notre-Dame de Lacépède.

Notre diocèse comprend des paroisses. Celles-ci, au nombre de 26, sont une partie déterminée du diocèse confiée à un curé sous l'autorité de l'évêque. Leur mission consiste, comme pour l'évêque, à annoncer l'Évangile, à sanctifier et à gouverner le peuple de Dieu. Le curé agit en lien avec des conseils de laïcs, selon le droit de l'Église (conseil pastoral, conseil économique).

Il existe aussi des services diocésains dont la mission consiste à aider les différentes personnes et les paroisses à remplir leur mission : pastorale des jeunes, vocations, enseignement catholique, famille, santé, formation ...

### Questions :

- Comment comprenons-nous l'organisation de notre Eglise diocésaine ? A quoi participons-nous ?
- Quelle complémentarité voyons-nous entre les diverses vocations ?
- Dans quels domaines voyons-nous une progression ?
- Comment préparer l'avenir ? Y a-t-il des domaines qui nous paraissent plus nécessaires et urgents que d'autres ?
- Que voudrions-nous dire à notre futur évêque ?